



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GRAND EST

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Gestion à court et long terme des friches et préservation de la biodiversité

## Session 1 - Grandes orientations

Journée Technique  
27/11/2025

# Les constats

Consommation d'espaces et Artificialisation préjudiciables à la biodiversité, au climat et à la vie terrestre en général :

- Accélération de la perte de biodiversité
- Réchauffement climatique
- Amplification des risques d'inondations
- Réduction de la capacité des terres agricoles à nous nourrir
- Accroissement des dépenses liées aux réseaux
- Amplification de la fracture territoriale



# Les constats – quelques chiffres

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Consommation d'espaces « ENAF » sur 2011-2021:

- En France, 24000ha par an en moyenne
- En Grand-Est, environ 1560ha par an – tendance baissière ... à suivre

## Evolution de la biodiversité :

- 86% des habitats d'intérêts communautaires évalués dans un état défavorable
- baisse d'environ 30 % depuis 2002 des effectifs d'oiseaux spécialistes des milieux agricoles ou forestiers

# Des enjeux multiples

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Enjeux majeurs de préservation des sols, de la biodiversité...

... mais également besoins de logement, de réindustrialisation, de production d'énergie...

Nécessité de trouver un équilibre

Devenir d'une friche : une réflexion profonde selon les besoins identifiés, les caractéristiques du site, son environnement ...



# Grandes orientations

Privilégier la réutilisation des sites déjà artificialisés - Accompagner le recyclage des friches :

- Observation – mise à disposition d'informations
- Sensibilisation / Communication
- Partage d'expériences
- Leviers financiers



**PLATEFORME  
REGIONALE DU FONCIER  
& DE L'AMENAGEMENT  
DURABLE**

Un lien de partage et de construction collective depuis 2019 : la plateforme du foncier et de l'aménagement durable

# Grandes orientations

Rappel : Préservation de la biodiversité - séquence ERC

Éviter l'impact au maximum, le réduire si il est inévitable, compenser l'impact restant

Issu de la loi « industrie verte » un nouvel outil à déployer pour faciliter la compensation - SNCRR

- Instruction Dreal pour agrément
- Permet d'anticiper /mutualiser
- Nécessite d'identifier et caractériser les potentiels
- Garantir le maintien des engagements dans un temps long





PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GRAND EST

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Merci de votre attention

**Jennifer MOUY** - Responsable adjointe du STECCLA

Service Transition Energetique Climat Construction Logement Aménagement

[jennifer.mouy@developpement-durable.gouv.fr](mailto:jennifer.mouy@developpement-durable.gouv.fr)

[pa.steccla.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr](mailto:pa.steccla.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr)